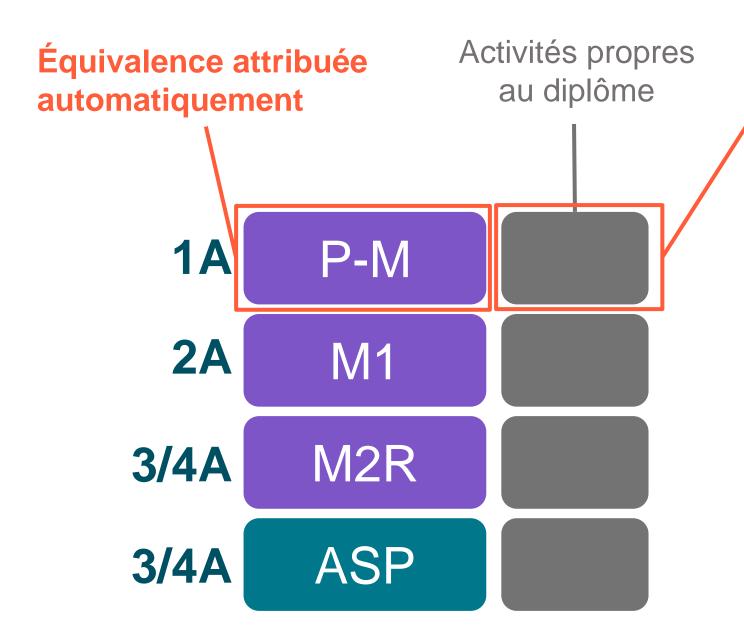
NORMALIENS RECRUTÉS EN 2º (OU 3º) ANNÉE ÉQUIVALENCES/DISPENSES



Demande d'équivalence ou de dispense à soumettre

Dépôt du 30/09 au 22/10

- Envoi formulaire DSVE
- Ouverture d'un espace de dépôt
- Dépôt des demandes et des pièces par les normaliens
- Avis des départements, DER à porter dans un fichier
- Décision au jury d'équivalence & dispense

NORMALIENS RECRUTÉS EN 2º (OU 3º) ANNÉE ÉQUIVALENCES/DISPENSES

Publics concernés

- Normaliens et Normaliennes 2A primo
- Normaliens et Normaliennes, étudiants non-normaliens en 1A
- 2A/3A double diplôme (normalement fixé dans la convention DD)

Activités concernées

Attention : dépendance au DER (rapprochez-vous de vos référents)

Activités	Départements concernés
Pluridisciplinarité	Tous les départements
1ère expérience d'immersion recherche	Biologie, Chimie, Informatique,
	Mathématiques, Physique, Sciences
	Humaines et sociales
Certification en anglais	Mathématiques, Informatique, Sciences
	Humaines et sociales, Biologie

Toute autre demande sera étudiée, en fonction des situations individuelles